



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du préfet  
Direction des sécurités  
Service interministériel de défense et  
de protection civile**

Affaire suivie par : Pierre-André Friedrich  
Tél : 03 87 34 87 98  
E-mail : pierre-andre.friedrich@moselle.gouv.fr

Le préfet de la Moselle  
à

Destinataires in fine

Metz, le **24 JUIN 2024**

**Objet :** Campagne annuelle de prévention des risques liés à la baignade

Dans notre pays, les noyades accidentelles constituent chaque année la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Le risque de noyade est particulièrement renforcé au cours de la saison estivale.

Ces noyades sont pour la plupart évitables. Elles touchent toutes les catégories d'âge et tous les milieux (mer, piscines, lacs, rivières). Elles mettent en évidence l'importance de la prévention qui reste une priorité des pouvoirs publics. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de sa condition physique (digestion, fatigue...) avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées sont autant de réflexes qui permettraient d'éviter un grand nombre de ces noyades.

Afin de sensibiliser le grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir, je vous invite à consulter les différents outils mis à votre disposition à l'adresse suivante :

<https://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/info-sites/outils-de-communication-prevention>

Vous y trouverez de nombreuses ressources (affiches de prévention, vidéos de sensibilisation, informations...) qui vous permettront de communiquer le plus largement possible auprès de la population et des partenaires concernés de votre commune. Ces derniers sont invités à apposer les affiches aux abords des lieux de baignades. Les propriétaires de piscines privées peuvent également être ciblés.

Je vous remercie vivement de votre implication, cette année encore, dans cette campagne de sensibilisation du public qui exige toute notre mobilisation.

Le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) de la préfecture de la Moselle se tient à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez utile.

Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète, directrice de cabinet,



Jacqueline Mercury-Giorgetti

## DESTINATAIRES

- **Pour attribution :**
- Mesdames et messieurs les maires du département de la Moselle
- **Pour information :**
- Madame et messieurs les sous-préfets d'arrondissement
- Monsieur le président du conseil départemental de la Moselle
- Madame la directrice départementale de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS)
- Madame la déléguée territoriale de l'agence régionale de santé (DT-ARS)
- Monsieur le contrôleur général, directeur départemental du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Madame la directrice interdépartementale de la police nationale (DIPN)
- Monsieur le général, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Moselle (GGD)
- Monsieur l'inspecteur, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Moselle (DASEN)